



## COMMUNIQUÉ

### METS JEUDIS CAHORS LES JEUDIS 1<sup>ER</sup>, 8, 15 & 22 AOÛT SOIRÉE EXCEPTIONNELLE LE JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT

Les jeudis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 août, le centre-ville prend des allures de fête grâce aux soirées musicales *Mets jeudis*.

Dès 19h, sur le boulevard Gambetta et les places du centre historique rendus aux piétons, venez profiter d'une soirée d'été en musique dans les restaurants participants.

Cette initiative conjointe des restaurateurs cadurciens et de la Ville de Cahors bénéficie du soutien des Docks, le choix des groupes revenant à chaque restaurateur, **il y en aura pour tous les goûts...**

**La première soirée de cette édition 2024, le jeudi 1<sup>er</sup> août, est organisée avec le concours du festival Le Lot en Meule Bleue et promet d'être exceptionnelle.**

De 19h à 22h, quatre bandas déambuleront en ville, **la Banda Ré d'Urgence, The Duck Kiss Brass Band, l'Étincelle Branceillaise et la Vulkan'o'Zic pour ambiancer la soirée.**

Puis, de 22h à 0h 30, depuis la terrasse de l'Hôtel de Ville, des animations seront proposées par **DJ Fou ainsi que des DJ set** ; tandis que les bandas rejoindront les places Saint-Maurice et de la Libération, les parties haute et basse du boulevard Gambetta pour prolonger la fête.

La **place de la Libération** sera animée par le groupe **Route 46** et **DJ P. Vincens** sera au **bar du Centre** (bas du boulevard Gambetta).

**Les autres rendez-vous de Mets Jeudis seront tout aussi animés avec des groupes de musiques éclectiques aux terrasses des cafés, bars, brasseries, restaurants, de quoi passer une agréable soirée d'été !**

#### **Modifications de circulation et de stationnement les jeudis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 août 2024 :**

- **La circulation des véhicules est interdite :**
  - Boulevard Gambetta de la rue Blanqui à la rue Mendès-France
  - Rue Foch de la place Chapou au boulevard Gambetta
  - Rue Nationale entre la place Chapou et la rue Clemenceau
  - Place Saint-Maurice : autour de la Halle
  - Place des Républicains espagnols
- **Chaque jeudi, de 18h 30 à 0h 30 les lendemains, sauf le 1<sup>er</sup> août de 18h 30 à 1h le lendemain**
  
- **La circulation des véhicules se fera à contre-sens :**
  - Rue Saint-Barthélémy de la place Lafayette à la rue Pagnol
- **Chaque jeudi, de 18h 30 à 1h 30 les lendemains**

- **Le stationnement des véhicules est interdit :**
  - Rue de la Légion-d'Honneur (sur 3 emplacements)
  - Rue du Portail-Alban (sur 2 emplacements situés devant la pharmacie)
  - Place Saint-Maurice (sur 3 emplacements situés devant le magasin Nocibé)
  - Boulevard Gambetta (sur l'emplacement réservé aux livraisons situé devant la Maison d la presse)
  - Rue Joachim-Murat (sur l'emplacement réservé aux livraisons situé dans la continuité de la terrasse du restaurant Le Palais)
  - Parking Galdemar (sur 20m<sup>2</sup> du côté de la terrasse de la Halle)
- **Chaque jeudi, de 6h à 0h 30 le lendemain**
  - Place Charles-de-Gaulle, sur 4 emplacements du parking payant situés à l'angle de la rue Denis-Forestier
- **Du lundi 22 juillet à 8h au mardi 26 août à 12h.**
- **La circulation sera autorisée dans la rue du Château-du-Roi les 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 août 2024 de 18h 30 à 1h.**

*Contact presse : Direction de la Communication Ville / Grand Cahors - Tél. : 05 65 20 87 20*